



LE BULLETIN DE LA GEST. PAT'.

Un bulletin d'information mensuel par le Cabinet ALX PATRIMOINE



“

Parce qu'être bien conseillé ne devrait pas être un LUXE,

mais la norme.

”



LES TEXTES & LEXIQUE

[Lien Simulateur date limite de déclaration de vos revenus selon votre département.](#)

[Lien simulateur de l'impôt sur le revenu.](#)

[Lien Simulateur des frais kilométriques.](#)

[Lien Simulateur prélèvement a la source.](#)

[Lien Simulateur calcul impot sur I.F.I.](#)

Calendrier des Déclarations Fiscales.

Il est l'heure de passer à la déclaration de vos revenus.

Pour se faire, l'Administration Fiscale a défini le calendrier de déclaration suivant:

Site ouvert pour procéder aux déclarations fiscales 2023 en ligne, **à partir du 11 Avril 2024** jusqu'aux dates de fin fixées par départements et par zone.

Les dates limites de déclaration pour les trois zones :

Vous résidez dans le département numéroté :	La date limite de déclaration en ligne est fixée au :
départements n°01 à 19 (zone 1) et non-résidents	23 mai 2024 à 23h59
départements n°20 à 54 (zone 2)	30 mai 2024 à 23h59
départements n°55 à 976 (zone 3)	6 juin 2024 à 23h59

Vous l'aurez compris à vos souris et claviers d'ordinateurs !

Notez, toutefois, que pour ceux et celles qui le souhaitent, la **déclaration papier** reste encore possible est ouverte jusqu'au **21 Mai 2024 23H59 dernier délai.**

Quelques astuces pour diminuer votre imposition...

L'emploi service, au service de vos impôts !

Ça vous intéresse ? On vous en dit davantage...

> Les Conditions:

Vous pourriez être éligible à un **crédit d'impôt** si vous avez employé un ou plusieurs salariés dans votre **résidence principale ou secondaire** en France, que vous en soyez propriétaire ou non.

Aucune condition d'âge, de santé, de revenu ou d'activité professionnelle n'est requise.

La résidence du contribuable doit être située en métropole, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à La Réunion ou à Mayotte.

> Les modes de paiements concernés:

Les paiements éligibles à l'avantage fiscal peuvent être effectués :

- Directement au salarié fournissant le service,
- À un organisme déclaré à la DIRECCTE,
- Ou à une organisation à but non lucratif ou conventionnée par la sécurité sociale.

> Les prestations concernées:

Les services à domicile éligibles incluent la garde d'enfants, le soutien scolaire, l'aide aux personnes âgées ou handicapées, l'entretien ménager, les petits travaux de jardinage, le bricolage...

Pour avoir la liste complète consultez le lien ci-contre. (C'est cadeau !)

> Les Limites:

Et bien oui, toutes les bonnes choses ont une fin, et dans notre cas des limites...

Le crédit d'impôt correspond:

- À la moitié des dépenses réellement engagées,
- Ces dépenses sont plafonnées annuellement à 12 000 euros, avec la possibilité d'augmentation (article 199 sexdecies du Code Général des Impôts).



Petit recap. sur la notion de déduction et réduction fiscale.

La déduction fiscale est une somme qui est retirée de votre revenu imposable.

Une réduction d'impôt est une somme déduite du montant de votre impôt (Par exemple, réduction d'impôt pour des dons à des organismes d'intérêt général).

Elle s'applique uniquement si vous avez un impôt à payer.

LES TEXTES & RÉFÉRENCES



[Code du travail \(Article D7231-1\).](#)



[Code des assurances : articles L113-1 à L113-17.](#)

[Code de la consommation : Articles L313-8 à L313-10](#)

Réduire son imposition, tout en faisant une bonne action.

C'est possible !

Vous avez effectué des dons à des organismes d'intérêt général en France.

Les réductions d'impôt varient de 66% à 75% selon le type de don et sont soumises à des limites.

-Les dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté bénéficient d'une réduction de 75%, avec une limite de 1 000€.

-Les dons à la Fondation du Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine religieux offrent une réduction de 75% jusqu'à 1 000€.

-Les dons à des organismes européens sont également éligibles à des réductions d'impôt.

Toutefois, assurez-vous de déclarer correctement ces dons pour bénéficier des réductions fiscales.

Il existe de nombreuses alternatives et solutions.

Pour en savoir davantage, n'hésitez pas à nous contacter, car chaque situation a sa propre solution.



NOUS VOUS PROPOSONS D'ABORDER LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE FINANCE, EN TROIS "VOLETS" DANS NOS POINTS :

3/3. LES ESSENTIELS DE LA LOI DE FINANCE DE 2024.

Impôt sur la Fortune Immobilière (I.F.I)

LEXIQUE

*L'abattement fiscal est une déduction appliquée à un montant donné. Il vient donc réduire la base d'imposition du contribuable

*La réduction d'impôt est une diminution directe du montant total de l'impôt à payer. Elle est appliquée après avoir calculé le montant total de l'impôt dû par le contribuable.

*La déduction d'impôt est une soustraction du revenu imposable *avant le calcul de l'impôt*. Elle est appliquée avant de calculer le montant total de l'impôt dû par le contribuable.

*Un crédit d'impôt est également une somme soustraite du montant de votre impôt. Contrairement à la réduction d'impôt, le crédit d'impôt vous est remboursé en tout ou partie dans les cas suivants :

- Son montant dépasse celui de votre impôt

Vous n'êtes pas imposable

L'ESSENTIEL

L'IFI est un impôt qui concerne la détention d'un patrimoine immobilier net taxable supérieur à 1,3 million d'euros.

Il est à noter que le total de l'impôt payé par le contribuable ne peut excéder 75% des revenus perçus l'année précédente, (IFI+IR+PS+Autres impôts sur le revenu)

Bon, on ne va pas se mentir, c'est déjà pas mal...

Pour "limiter" votre imposition, sachez que des réductions pour dons sont possibles, à hauteur de 75%, dans la limite de 50 000 euros par an et si l'organisme bénéficiaire est listé à l'Art. 978 du CGI.

Enfin, un abattement de 30% s'applique sur la valeur de la résidence principale détenue par le redevable de l'I.F.I.

Attention, cet abattement ne s'applique pas en cas de détention indirecte par une société civile.

LES TEXTES & RÉFÉRENCES

Article CGI 977. Barème d'Imposition.

Article CGI 964. Conditions de Déclenchement de l'IFI.

Article CGI 979. Plafonnement.

Article CGI 973 I. Résidence Principale.

Article CGI 978. Réduction pour Dons. Liste Organismes.

BARÈME D'IMPOSITION CGI ART.977

Fraction imposable du patrimoine	Taux	Formule de calcul ⁽¹⁾
De 0 à 800.000 €	0 %	
De 800.001 à 1.300.000 €	0,50 %	(P x 0,005) - 4.000 €
De 1.300.001 à 2.570.000 €	0,70 %	(P x 0,007) - 6.600 €
De 2.570.001 à 5.000.000 €	1 %	(P x 0,01) - 14.310 €
De 5.000.001 à 10.000.000 €	1,25 %	(P x 0,0125) - 26.810 €
> 10.000.000 €	1,50 %	(P x 0,015) - 51.810 €

⁽¹⁾ P = patrimoine net taxable

Si P est compris entre 1.300.000 et 1.400.000 € : décôte = 17.500 € - 1,25 % P

Pour plus
d'informations,
CONTACTEZ NOUS.